



RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRES ET LES COURS AFRICAINES POUR PROTÉGER LA SÉCURITÉ DES JOURNALISTES ET METTRE FIN À L'IMPUNITÉ

10 SEPTEMBRE 2016
ARUSHA, TANZANIE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

#JORNOSAFE
#SDG
#ENDIMPUNITY



Renforcer les systèmes judiciaires et les Cours africaines pour protéger la sécurité des journalistes et mettre fin à l'impunité

En préparation de

la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes

Co-organisée par

l'UNESCO et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

9:00 - 9:30

Déclarations liminaires

Discours d'ouverture

- Augustino Ramadhani, Ancien Président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Co-initiateur du séminaire, Tanzanie

Remarques introductives

- Zulmira Rodrigues, Directrice du bureau de l'UNESCO à Dar es Salaam et représentante de l'UNESCO en Tanzanie
- Guy Berger, Directeur de la Division pour la liberté d'expression et le développement des médias, Secteur de la communication et de l'information, UNESCO
- Professeur Sifuni Mchome, Secrétaire permanent, Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles, Tanzanie

9:30 - 11:00

Session 1

Thème : La jurisprudence africaine et les standards internationaux

Partage des connaissances sur la jurisprudence africaine et échange des meilleures pratiques grâce auxquelles les acteurs judiciaires peuvent jouer un rôle déterminant dans l'application des normes internationales et régionales liées à la liberté d'expression, à la sécurité des journalistes, à la lutte contre l'impunité et à la dépenalisation de la diffamation.

Modérateur : Sarah Clarke, Responsable du plaidoyer et des politiques internationales, PEN International, Royaume-Uni

Intervenants :

- Ben Kioko, Vice-Président, Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Kenya
- Faith Pansy Tlakula, Commissaire, Président et Rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information, Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, Afrique du Sud
- Micah Wilkins Wright, Vice-Président, Cour de justice de la communauté CEDEAO, Libéria
- William Horsley, Directeur international, Centre pour la liberté des médias, Université de Sheffield, Royaume-Uni
- Lucy Freeman, Directrice générale, *Media Legal Defence Initiative*, Royaume-Uni
- Dominique Delpuech, Sous-Directeur, Affaires politiques et gouvernance démocratique, Organisation internationale de la Francophonie, France

11:00 - 11:30

Pause café

11:30 - 13:00

Session 2

Thème : La capacité des acteurs judiciaires au niveau national

Approfondissement des stratégies visant à renforcer la capacité des acteurs judiciaires dans la promotion de la liberté d'expression, la protection de la sécurité des journalistes et de la fin de l'impunité, grâce au partage de connaissances et d'expériences. Une série de recommandations visant à renforcer les capacités des systèmes judiciaires sur ces questions sera proposée.

Modérateur : Gitobu Imanyara, Avocat, éditeur et rédacteur, *Platform for Law, Justice and Society*, Kenya

Intervenants :

- Maureen Kondowe, Vice-Président, *Pan African Lawyer Union* pour le sud de l'Afrique (PALU), Malawi
- Henry Omusundi Maina, Directeur régional, ARTICLE 19 Afrique de l'Est, Kenya
- Laiza Maharo Rakotoarison, Chef de service des professions judiciaires, Direction de l'administration des juridictions, Ministère de la justice, Madagascar
- Mehdi Benchelah, Responsable principal de projet, Division pour la liberté d'expression et le développement des médias, UNESCO
- Cheikh Tidiane Lam, Inspecteur général adjoint, Ministère de la justice, Sénégal
- Mama Cheikh Sidiya, Conseillère à la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Nouakchott, Mauritanie

13:00 - 14:30

Déjeuner

14:30 - 16:00

Session 3

Thème : Le Protocole et la Déclaration de la Cour africaine

Identification et renforcement des stratégies afin d'augmenter le nombre de pays africains ratifiant le Protocole et déposant la Déclaration, permettant ainsi à leurs citoyens de présenter leurs cas devant la Cour africaine.

Modérateur : Onyango Kakoba, Président exécutif, Alliance parlementaire africaine pour les réformes des Nations Unies, Directeur du Centre pour la démocratie et la gouvernance, Ancien Président du comité PAP pour la justice et les droits de l'homme, Uganda

Intervenants :

- Gerard Niyungeko, Ancien Président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Burundi
- Joan Obiero, Conseillère juridique adjoint, Bureau du Conseiller juridique de l'Union africaine, Kenya
- Abdirahman Omar Osman, Conseiller principal en média et communications stratégiques, Gouvernement fédéral de Somalie, Somalie
- Alphonsine Kalume Asengo, Conseillère à la Cour suprême de justice, République démocratique du Congo
- Mouhoub Mohamed El Mahdi, Conseiller à la Cour suprême de justice, Algérie
- Mohamed Diawara, Juge d'instruction à la justice de paix, Préfecture de Kérouané, Guinée

16:00 - 16:30

Pause café

16:30 -17:45

Session Finale :

Débat public et remarques finales

Thème : récapitulatif des points clefs, commentaires et discussion sur les mesures à prendre

Modérateur : Fiona Mbabazi, Présentatrice et journaliste, *Rwanda Broadcasting Agency*, Rwanda

Rapporteur : Nani Jansen Reventlow, Avocat des droits de l'homme, Pays-Bas

Intervenants : Sylvain Oré, Président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Côte d'Ivoire

18:00 -20:00

Réception

Lieu : Hôtel Mount Meru

Co-organisateurs :



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Avec le soutien de :



Avec la participation de :

